



# EnergieKontor

---

**pour une énergie locale  
et respectueuse de l'environnement**

Compte-rendu Atelier riverain n°1  
– Montmerrei –  
le 2 décembre 2024

# Introduction

Dans le cadre du développement du projet de Montmerrei, EnergieKontor met en place une démarche de concertation avec les habitants en organisant des temps d'échanges.

Ainsi une succession d'ateliers seront programmés autour de la zone d'implantation potentielle avec les riverains invités à participer aux échanges via inscription en mairie.

L'objectif de la démarche du premier atelier a été de mettre au même niveau d'information tout le monde sur les éléments généraux concernant l'éolien pour déconstruire certains aprioris sur la filière éolienne et présenter le calendrier de projet d'EnergieKontor sur le territoire. Le but était également de recueillir les craintes des habitants et leurs réflexions par rapport au projet, mais aussi sur la manière de communiquer entre EnergieKontor et la population concernée par le projet.

EnergieKontor souhaite faire des efforts dans sa manière de communiquer en étant plus impliqué sur le territoire.

Afin de favoriser des échanges qualitatifs et constructifs, EnergieKontor à favoriser des échanges en petits groupe de 10 personnes maximum. Ce lundi 2 décembre 2 sessions d'1h30 ont été organisées à la mairie de Montmerrei :

- 1<sup>ère</sup> session : 4 personnes présentes
- 2<sup>ème</sup> session : 8 personnes inscrites, 7 présentes

Etaient présents pour animer ce temps d'échanges :

- Marlon HAMON : directeur général EnergieKontor France
- Tanguy LAVENU : chef de projet EnergieKontor France
- Alban DEBREY : excusé pour maladie

Ce temps d'échange s'est concentré les questions et les inquiétudes des riverains afin de les rassurer autant que possible dans la démarche de travail d'EnergieKontor.

## Synthèse des échanges

Ce compte rendu synthétise l'ensemble des sujets abordés par les riverains et EnergieKontor durant les 2 sessions d'échanges pendant l'Atelier n°1.

Il ne s'agit pas d'une retranscription intégrale et littérale des sujets abordés et débats engagés.

# Synthèse des échanges

Chaque séance commence avec un tour de table pour que chacun puisse se présenter et transmettre à l'équipe d'EnergieKontor ses préoccupations, qui sont énoncées ci-dessous :

1. Les nuisances visuelles et sonores d'un parc éolien
2. L'impact d'un parc sur la valeur du foncier
3. La mortalité sur les oiseaux et les chauves-souris
4. Remise en question du site, pourquoi ne pas l'installer plus haut, en lisière du bois ?
5. L'impact d'un parc éolien sur la santé animale, au sens notamment de la proximité de Haras
6. Vice de procédure sur le mât de mesure
7. Quel est l'état d'avancement du projet ?
8. Pourquoi EnergieKontor n'est pas signataire de la charte AMORCE ?
9. Quel est le rôle de la mairie dans le projet d'EnergieKontor ?
10. Le site internet ne fonctionne pas
11. Quelles seront les indemnités sur le territoire ?
12. Pourquoi avoir choisi Montmerrei pour implanter des éoliennes ? Pourquoi ne pas mettre du photovoltaïque ?
13. 84% de la population contre le projet avec autant de signatures sur la pétition

## 1. Les nuisances visuelles et sonores d'un parc éolien

**Nuisances visuelles** : compte tenu de leur dimension, une réflexion sur l'intégration paysagère des éoliennes doit être menée. A ce jour le projet est au stade des état initiaux qui doivent s'achever en mars 2025, viendront ensuite les études d'impact. Des photomontages seront faits sur les sites à fort enjeux paysagers pour projeter le futur parc et prendre conscience de l'impact des éoliennes sur le paysage. EnergieKontor travaille avec un paysagiste qui étudie de près ces enjeux. Si des co-visibilités se révèlent trop impactantes, des mesures seront prises pour atténuer le visuel avec les éoliennes, des haies pourraient être plantées. Tout cela sera clairement défini lors du retour de l'étude d'impact, pour le moment la maturité des études n'est pas suffisamment avancée pour formuler une réponse précise.

**Nuisances sonores** : Lorsqu'une éolienne fonctionne, elle génère deux types de bruits : un bruit mécanique, dû à la rotation des pales et au système de positionnement de l'éolienne face au vent, ainsi qu'un bruit aérodynamique, résultant de l'interaction du vent avec les pales.

Le bruit global émis par un parc éolien, incluant l'ajout de bruit ambiant, ne doit pas dépasser 5 dB pendant la journée et 3 dB pendant la nuit, selon la réglementation en vigueur.

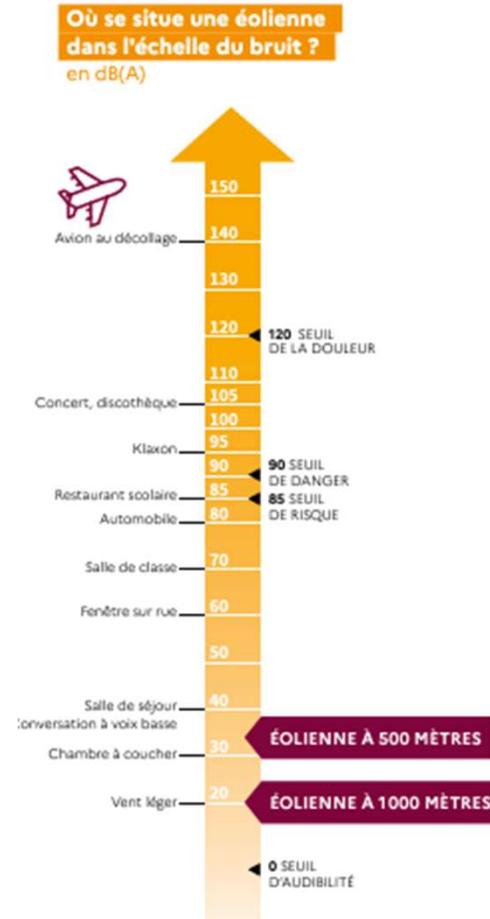
Concernant le bruit mécanique, les constructeurs ont réalisé des progrès technologiques majeurs, permettant de réduire considérablement le niveau sonore des turbines par rapport aux premières générations d'éoliennes.

# Synthèse des échanges

À propos du bruit aérodynamique, des innovations récentes ont conduit à l'ajout de "serrations" sur le bord de fuite des pales, permettant ainsi de limiter le bruit généré par les pales lors de leur passage dans l'air.

Si des études acoustiques révèlent que les seuils de bruit sont dépassés dans certaines conditions de vent, les éoliennes peuvent être bridées, c'est-à-dire ralenties ou arrêtées automatiquement. La réglementation prévoit également la réalisation de nouvelles mesures après la mise en service du parc éolien, des suivis réguliers et l'adaptation des plans de bridage si nécessaire.

En cas de nuisances sonores signalées par des riverains, le Préfet peut obliger l'exploitant à réaliser, à ses frais, une campagne de mesures acoustiques pour vérifier qu'il est conforme aux normes. L'exploitant devra également mettre en place un plan de gestion adapté en fonction des résultats de l'étude acoustique et procéder à de nouveaux contrôles pour garantir le respect de la réglementation.



Source : <https://librairie.ademe.fr/energies/7345-tout-comprendre-l-eolien.html>

# Synthèse des échanges

## Quel est l'impact des éoliennes sur l'immobilier ?

Source : <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/5610-eoliennes-et-immobilier.html>

Plusieurs études indépendantes ont analysé l'impact de l'éolien sur l'immobilier et ont abouti à la même conclusion : cet impact est soit inexistant, soit très limité. L'étude menée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en mai 2022 soutient cette analyse en s'appuyant sur plusieurs éléments :

- Des statistiques mesurant les variations du prix au m<sup>2</sup> des maisons ;
- Une enquête de terrain, recueillant les avis de 124 riverains d'éoliennes répartis sur 20 communes situées à moins de 5 km d'un parc éolien ;
- 79 références bibliographiques, majoritairement issues d'études sur l'éolien et l'immobilier, ainsi que sur d'autres infrastructures immobilières.

L'étude conclut que l'impact des éoliennes sur l'immobilier est nul dans 90 % des cas, et très faible dans 10 % des ventes. Selon l'ADEME, cet impact est statistiquement insignifiant au-delà de 5 km, et reste trop faible sous cette distance pour influencer une évaluation immobilière, à l'exception de situations très spécifiques (comme les châteaux ou manoirs).

Plus précisément, l'étude indique une baisse de prix de l'ordre de 5% maximum sur la valeur des biens situés à moins de 5 km d'un parc éolien. Pour les biens se trouvant à proximité immédiate des éoliennes (entre 500 m et 2 km), l'ADEME précise que la quantité de données disponibles est insuffisante pour en tirer une conclusion claire.

Dans un souci d'accompagnement, EnergieKontor s'engage à contribuer financièrement à la facture d'électricité des riverains qui subiraient un impact trop important de la présence des éoliennes. Cette aide sera définie en concertation avec les riverains afin de fixer les conditions pour bénéficier de cet avantage.

Enfin, l'étude note que l'impact mesuré des éoliennes sur l'immobilier est comparable à celui d'autres infrastructures comme les pylônes électriques ou les antennes relais.

# Synthèse des échanges

## La mortalité des oiseaux et des chauves-souris

Afin de réduire au maximum l'impact des éoliennes sur l'avifaune et les chauves-souris, EnergieKontor implante ses turbines de la façon suivante :

- Distance minimale de 200 mètres avec les lisières des bois
- Garde au sol (distance entre le sol et le bout de pale au plus bas) de 40 mètres

Si c'est deux recommandations sont suivies, alors l'impact est considérablement réduit puisque rares sont les oiseaux et chauves-souris qui volent au-dessus de 40 mètres.

Toutefois ils ne sont pas inexistantes, soucieux de limiter son impact au maximum sur les espèces protégées EnergieKontor s'intéresse actuellement à des solutions de caméras capables d'identifier les espèces animales à 1800 m de ralentir très fortement la rotation des pales pour ne pas heurter les animaux (rotation 1 tour/minute). Ces solutions sont de plus en plus utilisées par les développeurs et font leurs preuves sur la réduction drastique de la mortalité des animaux.

Le mât de mesure actuellement en place est équipé de micros qui écoutent l'activités des chauves-souris afin de les identifier et de les protéger en connaissance de cause.

### Pour rappel :

- une éolienne tue entre 0,3 et 18 oiseaux, la médiane s'établissant à 4,5, et la moyenne à 7 selon la Ligue de Protection des Oiseaux ([https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/developpement-durable/energie/eolien/impact-sur-la-biodiversite#:~:text=L'estimation%20de%20la%20mortalit%C3%A9,Canada%20\(8%2C2%20selon%20Zimmerling\)](https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/developpement-durable/energie/eolien/impact-sur-la-biodiversite#:~:text=L'estimation%20de%20la%20mortalit%C3%A9,Canada%20(8%2C2%20selon%20Zimmerling)))
- À l'échelle du parc éolien national, en 2023, cela représente environ 70 000 oiseaux tués, bien en deçà des plus grandes causes de mortalité comme la chasse (10 à 15 millions d'oiseaux tués par an, hors braconnage) et les chats domestiques (au moins 75 millions d'oiseaux tués par an). Source : <https://www.france-renouvelables.fr/etudes-et-publications/eolien-et-biodiversite/>

# Synthèse des échanges

## Pourquoi implanter le parc éolien à Montmerrei ?

Lors de la réunion, EnergieKontor a souligné l'excellence des conditions géographiques et climatiques de la zone envisagée pour le projet éolien. La discussion a mis en avant le régime éolien particulièrement favorable de cette région, caractérisé par des vents réguliers et suffisamment puissants pour garantir une production énergétique optimale.

Par ailleurs, la topographie locale, composée essentiellement de vastes plaines, représente un atout majeur pour l'implantation du parc. Le relief plat favorise une circulation continue des vents, sans obstacles naturels tels que des montagnes ou des forêts denses qui pourraient freiner ou perturber leur trajectoire. Cette configuration minimise également les contraintes techniques liées à l'installation des éoliennes et réduit les coûts logistiques associés.

Il a également été noté que la combinaison de ces facteurs – des vents abondants et un terrain favorable – place cette zone parmi les plus compétitives pour un projet éolien à l'échelle régionale.

Cette localisation permettrait de produire une énergie renouvelable abondante, contribuant de manière significative aux objectifs de transition énergétique tout en limitant l'empreinte écologique du projet.

## Pourquoi ne pas le mettre sur les hauteurs en lisière du bois ?

L'implantation en plaine a été retenue pour des raisons techniques et environnementales. Bien que les hauteurs puissent sembler attractives pour capter davantage de vent, plusieurs facteurs rendent cette option moins favorable dans ce cas précis :

- **Perturbations du vent en lisière de forêt** : Les bois créent des turbulences qui perturbent le flux d'air. Les vents, bien que présents sur les hauteurs, peuvent être moins réguliers et stables qu'en plaine dégagée, réduisant ainsi l'efficacité des éoliennes.

# Synthèse des échanges

- **Accessibilité et logistique** : Les hauteurs boisées sont souvent plus difficiles d'accès pour l'installation, le transport des éléments des éoliennes et leur entretien. Les plaines permettent une mise en œuvre plus rapide et moins coûteuse.
- **Respect des contraintes réglementaires** : Les réglementations locales peuvent limiter l'installation d'éoliennes à proximité immédiate des bois pour préserver les habitats naturels et éviter des impacts visuels trop marqués en zone boisée.

## Pourquoi ne pas plutôt installer du photovoltaïque qui aurait moins d'impact visuel ?

- **Potentiel énergétique lié au vent** : La Normandie est connue pour ses vents réguliers et soutenus, particulièrement adaptés à la production d'énergie éolienne (3<sup>ème</sup> potentiel en France). Ces conditions permettent d'assurer une production stable et importante d'électricité sur une grande partie de l'année.
- **Utilisation de l'espace** : Les éoliennes, bien qu'imposantes en hauteur, occupent une surface au sol relativement réduite, permettant de maintenir

une utilisation agricole ou naturelle des terrains. Leur installation pourrait entraîner une artificialisation des sols, ce qui n'est pas souhaitable dans une région où l'agriculture est un pilier économique.

- **Complémentarité énergétique** : L'énergie éolienne s'inscrit dans une logique de diversification des sources d'énergie renouvelable. En Normandie, l'éolien exploite au mieux les atouts naturels de la région, tandis que le photovoltaïque est mieux adapté à des régions bénéficiant de forts ensoleillements. Miser sur l'éolien en Normandie permet donc d'optimiser la transition énergétique en tenant compte des particularités locales.
- **Impacts visuels** : Bien que les éoliennes soient visibles dans le paysage, leur intégration dans les vastes plaines normandes est souvent perçue comme moins invasive que des champs entiers de panneaux photovoltaïques, qui couvriraient de larges surfaces au sol. Les éoliennes permettent également une meilleure cohabitation avec les usages actuels des terrains (agriculture, pâturages, etc.).

# Synthèse des échanges

Quel est l'impact des éoliennes sur la santé animale ?  
Qu'avez-vous prévu pour protéger les animaux ? Qu'en est-il pour les chevaux ?

Les éoliennes peuvent avoir divers impacts sur la santé animale, bien que les effets varient en fonction de nombreux facteurs, tels que l'espèce animale, la proximité des éoliennes et les caractéristiques du parc éolien. EnergieKontor s'engage à réaliser des études approfondies sur l'impact des éoliennes sur l'élevage bovin ainsi que sur les haras. Ces études auront pour objectif :

- **Analyse des effets potentiels** : Étudier les éventuelles perturbations liées au bruit, aux infrasons, et aux vibrations sur le comportement et la santé des bovins et des chevaux.
- **Évaluation des comportements et performances** : Examiner si des changements dans les habitudes alimentaires, la reproduction, ou les performances (notamment dans les haras) peuvent être observés en présence des éoliennes.

- **Suivi environnemental** : Intégrer un suivi continu avant, pendant et après l'installation des éoliennes pour garantir que les activités d'élevage et des haras ne soient pas affectées négativement. Les résultats de ces études permettront de mettre en place des mesures d'atténuation adaptées si des impacts sont identifiés, tout en maintenant un dialogue avec les éleveurs et les gestionnaires de haras.

**Le mât de mesure a été installé illégalement puisqu'il n'y a pas eu de panneau d'affichage réglementaire**

Le mât de mesure n'a pas été installé illégalement puisqu'il a fait l'objet d'une demande préalable qui a été validée par la Préfecture de l'Orne. Le panneau d'affichage réglementaire est obligatoire pour renseigner sur la nature des travaux d'un chantier. EnergieKontor reconnaît que par son absence il y a eu un manquement dans la procédure d'information. Néanmoins, nous soulignons quand même que l'ensemble de la population était averti de l'arrivée du mât de mesure puisqu'un article de journal avait été publié à ce sujet, et donc, que ça n'a pas été une découverte de voir s'ériger un mât de mesure sur la commune. A l'avenir, EnergieKontor sera vigilant sur cet aspect pour respecter la procédure d'information qui est obligatoire.

# Synthèse des échanges

## Quel est l'état d'avancement du projet ?

Le projet éolien se trouve actuellement au stade des études initiales. Cette phase implique principalement la collecte de données essentielles pour une évaluation précise du potentiel éolien sur le site prévu. À ce jour, les démarches suivantes ont été réalisées :

- **Études préliminaires :**

Une étude préliminaire de faisabilité a été réalisée, comprenant des vérifications de la topographie du site, des conditions météorologiques générales et des aspects réglementaires.

Des études d'impact environnemental préliminaires ont été lancées, avec la définition des zones sensibles à protéger pendant la phase de construction et d'exploitation.

- **Mât de mesure :**

Le mât de mesure a été installé sur le site à la date prévue. Ce mât est équipé de divers instruments permettant de mesurer la vitesse du vent, la direction et d'autres paramètres climatiques nécessaires pour évaluer la rentabilité et la viabilité du projet.

- **Attente de données du mât de mesure :**

Actuellement, nous sommes dans l'attente des premières données détaillées du mât de mesure. Ces données sont cruciales pour affiner les simulations de production et déterminer les caractéristiques techniques de l'installation (turbines, puissance installée, etc.).

La réception complète des données est prévue pour octobre 2025, et une fois ces informations disponibles, les études détaillées de dimensionnement et de performance pourront débuter.

- **Prochaines étapes :**

Dès réception des données du mât de mesure, nous procéderons à l'analyse approfondie des résultats pour ajuster le choix des équipements et définir la configuration optimale du parc éolien.

Des réunions de suivi avec les parties prenantes, y compris les autorités locales et les experts en environnement, seront programmées afin de valider la suite des démarches administratives et techniques.

# Synthèse des échanges

## Pourquoi EnergieKontor n'est pas signataire de la charte AMORCE ?

EnergieKontor explique qu'il a été signataire de la charte mais n'a pas renouvelé la signature suite à un changement d'équipe et de direction. Cependant, l'équipe de Rouen est en pourparlers avec la structure Normandie Energies et d'autres développeurs éoliens afin de signer une charte plus adaptée pour le territoire normand.

## Le site internet ne fonctionne pas

Le site internet <https://ekf-orne.fr> fonctionne parfaitement bien. Il est en cours d'optimisation et tout le contenu est accessible sans aucun problème. De plus, il y a un flux constant d'utilisateurs.

## Quelles seront les indemnités sur le territoire ?

### • Indemnisation des propriétaires fonciers :

Les propriétaires des terrains utilisés pour l'installation des éoliennes peuvent bénéficier de compensations financières sous forme de loyers ou de redevances. Ces compensations sont négociées à travers des contrats de bail ou de vente des droits d'usage des terres.

### • Compensations environnementales :

Afin de compenser les impacts environnementaux du projet (faune, flore, paysages), des mesures de compensation peuvent être mises en place. Cela peut inclure des actions telles que la restauration d'habitats naturels ou des programmes de plantation d'arbres.

### • Indemnisation des riverains :

Les habitants vivant à proximité du parc éolien pourront recevoir un chèque énergétique afin de diminuer sa facture d'électricité

### • Indemnisation commune et CDC :

Les collectivités locales, telles que la mairie et la communauté de communes (CDC), peuvent percevoir des taxes liées à l'implantation et à l'exploitation des parcs éoliens. Parmi les principales taxes, on retrouve :

- IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau)
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)
- CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée de l'Entreprise)
- Taxe foncière

# Synthèse des échanges

- **Le versement en fonction de la production d'énergie :**

Certains contrats prévoient également un versement basé sur la production d'énergie générée par les éoliennes. Ces contributions peuvent prendre la forme de redevances ou d'accords financiers spécifiques négociés entre les exploitants et les collectivités locales. Ce système de compensation permet aux collectivités d'avoir des revenus réguliers en fonction de la performance énergétique du parc éolien.

- **Le financement de projets locaux et d'infrastructures :**

Les recettes fiscales générées par le projet peuvent également être allouées au financement d'infrastructures locales ou à des projets de développement pour la communauté. Par exemple, l'entretien d'infrastructures routières, la construction d'équipements publics, ou des projets écologiques peuvent être financés par ces indemnités.

84% de la population contre le projet avec autant de signatures sur la pétition, pourquoi continuer ce projet ?

- **Obligation légale :**

Ce projet éolien fait partie de la stratégie locale et nationale pour atteindre les objectifs fixés par l'Europe pour la transition écologique de 2035.

- **Transition énergétique :**

La production d'énergie à partir de sources renouvelables est essentielle pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et lutter contre le changement climatique.

- **Rentabilité et retour sur investissement :**

Du point de vue financier, un projet éolien peut être jugé économiquement viable et profitable à long terme. EnergieKontor est conscient que les bénéfices à long terme, tels que la réduction de la facture énergétique ou la création d'une énergie propre, justifient l'investissement.

# Synthèse des échanges

## Conclusion :

La réunion de présentation du projet éolien à Montmerrei a permis de mettre en lumière les attentes et les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes. Malgré les efforts d'EnergieKontor pour expliquer les bénéfices environnementaux et économiques du projet, les habitants présents ont exprimé une forte opposition, principalement motivée par des préoccupations liées à l'impact visuel, sonore et écologique des éoliennes sur leur territoire.

Face à cette situation, EnergieKontor s'engage à poursuivre un dialogue constructif avec la communauté locale afin de répondre aux interrogations soulevées et d'explorer des solutions qui pourraient atténuer les inquiétudes. Des études complémentaires et des consultations élargies seront planifiées pour favoriser une compréhension mutuelle et, si possible, ajuster le projet en tenant compte des attentes locales.

Cette étape marque un point de réflexion important pour l'avancement du projet et souligne l'importance d'une concertation continue pour garantir une approche équilibrée et respectueuse des différentes positions.